

COMPTE-RENDU DE VISITE

STRUCTURE D'ACCUEIL : maison de l'Aventure
LA CHAPELLE EN VERCORS

DATE DE LA VISITE : lundi 11 mars 2013

VISITE EFFECTUEE PAR : Isabelle JOLY, CPD
Christelle UZAC FERRER, service DISCOL

Le parc naturel du Vercors est propriétaire des murs de cette structure mais c'est l'association (loi 1901) Maison de l'aventure qui en est la gestionnaire par l'intermédiaire de Gil BOREL, depuis 1989. C'est un établissement de 4^{ème} catégorie, la dernière visite de la commission de sécurité en date du 15/03/2011 a donné un avis favorable. Cet établissement n'est pas autorisé par la PMI à recevoir des élèves de moins de 6 ans en sortie scolaire avec nuitées. Néanmoins dans le cadre de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement), elle est agréée par la DDCS et la PMI pour proposer des activités périscolaires et extra scolaires pendant les vacances. Il n'y a pas de possibilité d'accueil de personne à mobilité réduite.

Le rez de chaussée de l'établissement comprend :

- L'accueil avec une petite salle accessible aux enseignants avec connexion possible à internet.
- Une salle de classe ou d'activités pour 30 personnes.
- Une salle de restauration. La cuisine est faite avec si possible des produits locaux selon les saisons. Il est proposé aux classes une pension complète ou ½ pension avec possibilité de pique-nique.
- Une buanderie ; des sanitaires ; un local de rangement pour le matériel sportif et sas à chaussures.

On trouve au 1^{er} étage :

- Une grande salle d'activités pouvant aussi servir de classe.
- Plusieurs petits bureaux utilisés par différents intervenants extérieurs.
- Une salle de sieste avec des matelas selon les besoins.
- Un vestiaire et des toilettes.
- Douze chambres de 4 lits sont réparties selon le même modèle avec un lavabo dans chacune d'entre elles. Les sanitaires et douches se trouvent dans 2 blocs (filles et garçons).
- Un salon avec mezzanine pour les temps calmes du réveil.
- Un appartement de fonction.

La maison de l'Aventure ne propose pas de séjour scolaire « clés en mains ». M. BOREL établit un projet pédagogique avec les enseignants en fonction des attentes et demandes de chaque classe.

Les activités physiques et sportives les plus pratiquées sont :

- la course d'orientation derrière le centre, au col de Carri ou à Font D'Urle.
- La spéléologie dans de nombreuses grottes homologuées sur le Vercors.
- Le ski de fond, la randonnée pédestre et avec raquettes.

Des activités liées à l'environnement et à la découverte du milieu sont possibles.

Avis FAVORABLE pour 30 élèves, soit 1 classe

Valence, le 15 mars 2013